

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

en date du jeudi 03 février 2022

Année scolaire 2021-2022

Séance n° 4

Présidence : Monsieur le Principal

Nombre de membres présents titulaires : 19

Quorum : 13

Nombre de membres présents suppléants : 0

Membres absents excusés :

Mme BOMPAS Anne-Laure

M MAITRE Florian

M DAVID Julien

Mme SELLAM Samia

M COLANTUOMO Giovanni

Membres absents :

Membres invités :

Date de convocation : 24/01/2022

**Compte rendu du Conseil d'Administration n° 4
en date du jeudi 03 février 2022**

ORDRE DU JOUR :

ACTION EDUCATRICE

Désignation du secrétaire de séance
Adoption du Procès-verbal du 18 novembre 2021
Inscription des questions diverses

FONCTIONNEMENT

Dotation globale rentrée 2022
Epreuve Orale du DNB et certifications

ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

DBM

CONTRATS ET CONVOCATIONS, PROJETS

ORGANISATION EDUCATIVE

Propositions du Conseil de la Vie collégienne
Ambassadeurs non au harcèlement
Planning de l'année

QUESTIONS DIVERSES

Désignation du secrétaire de séance : Mme Soranzo se porte volontaire

Lecture de l'ordre du jour

Mme Schmidt, conseillère départementale demande le report du vote du procès-verbal du précédent CA : celui-ci étant très riche (8 pages) et ayant été envoyé le 02/02/2022, un report du vote permettrait une lecture sereine. M. Plasse confirme que les travaux doivent pouvoir être menés avec une préparation optimale de chacun, il confirme même qu'il doit envoyer les PV avec la convocation c'est-à-dire au moins une semaine avant la tenue des travaux. Il demande au CA d'être compréhensif au vu du contexte, de nombreux éléments étant arrivés entretemps notamment une convention Prévention routière, une évolution du prêt de l'amphithéâtre au service petite enfance (changement de réunion), et en urgence le matin même une demande du conseil départemental pour prolonger la COP de Mme Cambier du fait de retard pris dans la livraison de son futur logement. Il soumet au vote ce nouvel ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour :

- report du vote du procès-verbal
- DBM pour les écodélégués
- Convention sécurité routière et changement de la convention avec le service petite enfance de la commune De Grésy sur Aix (annulation de la réunion d'origine)
- Inscription d'un vote sur la prolongation de la cop de Mme Cambier

Modification soumise au vote :

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

A – ACTION EDUCATRICE

I Dotation horaire globale

Enveloppe d'heures donnée à notre collège non discutable

Répartition de ces heures présentée et discutée au conseil pédagogique du 20/01

Lors de la présentation détaillée de la répartition, M Plasse met l'accent sur les points suivants :

- Avec 677 heures, le collège Le Revard est bien doté, nous pouvons en remercier le directeur académique.
- Autonomie de l'établissement dans son organisation
- Ainsi, aider les plus fragiles est l'objectif central, d'où des heures d'AP (accompagnement personnalisé) notamment sur le niveau 5ème à effectifs lourds l'année prochaine et des groupes en LV2.

Mme Descorps explique combien l'accompagnement personnalisé est vital pour travailler les 5 compétences en anglais et tout particulièrement l'expression orale en continue. Son souhait serait une possibilité d'AP à tous les niveaux de classe.

18h47, arrivée de Mme Cottet Dumoulin

Mme Soranzo constate que c'est la première fois qu'il y a une réelle possibilité d'accompagnement personnalisé en Histoire-Géographie. Le niveau 5ème a été choisi en raison des effectifs lourds de ce niveau en 2022-2023 et des impacts de la pandémie pour cette classe d'âge. Le travail se concentrera sur la méthodologie (étude de documents, rédaction des réponses...).

Mme Lemeunier explique qu'en mathématiques, l'accompagnement personnalisé permet de travailler tout particulièrement la résolution de problèmes et en salle informatique, la découverte de nouveaux logiciels. Elle souhaiterait aussi l'extension du système à tous les niveaux.

A l'issue de la présentation détaillée de la D.H.G, des objectifs poursuivis et des choix effectués, Mme Schmidt souligne qu'il s'agit d'un travail sur mesure pour les besoins de chacun, en employant même le terme de "dentelle".

Mme Schmidt en profite pour évoquer la compétence "savoir nager" qui avec la pandémie depuis déjà 2 ans pose aujourd'hui problème, elle annonce donc un supplément accordé par le département pour davantage de séances de piscine.

Pour sa part M Plasse remercie les équipes éducatives pour leurs implications.

Présentation de la dotation sous la forme de la répartition des moyens par division : tableau TRMD

M Plasse prend quelques exemples concrets pour rendre pédagogique la présentation de ce tableau complexe : exemple du niveau 6ème en français ou de l'histoire-géographie et des besoins horaires qui aboutissent à un complément de service de 10heures.

Vote de la répartition de la DHG :

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Vote de la création de compléments de postes provisoires :

Votants : 19

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

M Plasse termine sur la dotation globale en expliquant le système des IMP (indemnités pour missions particulières) qui seront retravaillées en conseil pédagogique. Bon exemple de travail fin et adapté au plus près des besoins, d'où le terme de "dentelle" employé par Mme Schmidt.

II Mme Remusati, principale adjointe présente le calendrier des épreuves qui attendent nos élèves de troisième

- rappelle le mode de calcul du DNB
- fait le point sur PIX, plateforme d'entraînement et de passage de leur certification numérique qui se déroulera les 14-15-16 mars (une carte d'identité sera nécessaire).
- explique précisément Ev@lang, nouveau dispositif dont les buts sont d'encourager, d'harmoniser les outils de remédiation, de créer un outil de pilotage académique et national. Ce n'est pas une certification, le test se déroule en salle informatique, il est adapté à tous les profils, tous les élèves n'ont donc pas le même déroulé. La préparation sera effectuée par les professeurs d'anglais. Les épreuves s'effectueront du 21 au 25 mars.

Mme Remusati rassure en précisant que les résultats sont sans incidence sur les bulletins, la poursuite d'études ou le DNB.

Présentation très claire, aucune question n'est posée.

B – ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

I Décisions budgétaires modificatives :

DBM N° 1 pour vote :

M. Jolliot, professeur de technologie et professeur encadrant au CESC présente les projets des écodélégués :

- abandon de l'idée d'un mur végétalisé trop complexe et long à mettre en oeuvre
- volonté de végétaliser un espace entre le bâtiment et la cour qui n'est pas considéré comme un lieu de passage, devant le foyer.
- autre projet, recycler nos masques avec l'aide d'une entreprise des Pyrénées qui les transforme en règles, équerres...

Modification budgétaire pour financer ces actions : prélèvement de 500.00 € sur le fonds de roulement du collège afin d'abonder le service Vie de l'Elève sur la ligne 00CESC.

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

II DBM pour information :

Présentation des DBM N° 9 et 10 par M. REYMOND concernant les dernières modifications apportées au budget 2021.

DBM N°9 : ouverture des crédits en dépenses et recettes en fonction des subventions reçues.

DBM N° 10 :

- subventions de 4300.00 € du Département de la Savoie ouverte en AP. 2SSPOE pour le fonctionnement de la section escalade.
- Ouverture crédits amortissements de 3558.04 € pour passer les écritures comptables pour ordre (pas de flux financiers réels).
- Subvention de 550.00 € pour un transport de la section escalade au Winter festival de bourg Saint Maurice.
- Régularisations des crédits et recettes du service SRH en fonction des recettes réelles effectuées au compte 7062 pour ouvrir les lignes de dépenses de crédits nourriture à hauteur de 61%, de 18% pour les charges communes et de 21% pour la rémunération des personnels de restauration reversés au Département de la Savoie, employeurs de ces personnels techniques.

C – FONCTIONNEMENT

I Contrats et conventions :

- ***Convention Artiste au collège – Abesha***

Renouvellement de la convention artiste au **collège** (voir le site du collège pour consulter l'article Instagram à propos de ce qui s'est déroulé au collège). M. Plasse précise que le collège est chaque année dans ce dispositif fort d'accueil, de rencontre et de partage avec un artiste et un niveau, il remercie les équipes et le conseil départemental qui investit énormément pour la culture auprès des collégiens.

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 1

- ***Convention cadre avec le Département de la Savoie***

Convention Education Nationale et Département de la Savoie pour le développement durable/le bio et la restauration scolaire.

Mme Schmidt présente les fondamentaux de la convention cadre : il s'agit de promouvoir la restauration durable, de soutenir l'agriculture locale, d'éduquer à l'alimentation.

En préambule :

- remaniement du contrat cadre qui était ancien
- M.Coux, nouveau directeur académique a relu la convention cadre, concertation avec tous les chefs d'établissements, les conseillers départementaux.

Ce partenariat éducation nationale et département de la Savoie pour la restauration scolaire a pour conséquence : une restauration de qualité plus vertueuse que celle prévue actuellement par la loi.

Vote : à l'unanimité

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

- **Convention MADDL commune de Grésy sur Aix**

Prêt des locaux à la commune de Grésy sur Aix (conférences)

Vote : à l'unanimité

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions ou refus de vote : 0

- **Convention FFM73 pour action de prévention routière**

Mme Remusati explique l'organisation sur 2 semaines de notre prévention aux risques de la route.

Niveau 5ème de 11/04 au 13/04 2022

Niveau 3ème après les vacances d'avril

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

- **Convention Prévention routière**

Convention élaborée ce jour entre le département et le collège pour la prévention routière.

Somme de 300 euros allouée au collège Le Revard, par le département de Savoie après validation de la préfecture

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

II Projet de sortie pédagogique à Lyon : sortie culturelle à St Romain en Gal le 08/03/2022

Ce projet, porté par Mme COBAC, professeure de latin, propose aux élèves latinistes la visite du musée romain Lugdunum de Lyon.

Le budget s'établit comme suit :

Dépenses :

951.00 € dont 629.00 € de transports, 106.00 € de location de salle hors-sacs et 216.00 € de musée.

Recettes :

Familles : 324.00 € sur la base d'une participation facultative de 5.00 € pour les 54 élèves participant.

F.S.E : 540.00 € sur la base de 10.00 € par élève participant

Collège : 87.00 € couvrant la part accompagnateurs

Votants : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

D – ORGANISATION EDUCATIVE

I Mme Peyrin explique les projets et actions du Conseil de la Vie Collégienne :

- affiche "non au harcèlement", participation à un concours.
- Les ambassadeurs contre le harcèlement, 12 élèves se proposent de conseiller ou prévenir quand ils repèrent un élève harcelé. Ils présenteront eux-mêmes le dispositif dans les classes car ils souhaitent être identifiés.

M Plasse souligne qu'il s'agit d'une belle démarche qui correspond bien à cette génération qui veut être "actrice" de ses apprentissages et de son vivre ensemble.

II Présentation du planning de février à avril :

Planning chargé, contraintes fortes.

20h35 départ de Mmes Drouart

E – REPARTITION ET ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Prolongation du contrat avec Mme Cambier qui accuse un retard de réception de son nouvel appartement extérieur au collège

Votants : 18

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2

Pour finir Mme Schmidt qui souligne la clarté, la précision et la richesse du diaporama accompagnant le CA, demande qu'il lui soit envoyé.

M Plasse précise qu'il sera envoyé sans problèmes, il rappelle que depuis 4 ans les PV et présentations du CA sont aussi sur le site du collège et par conséquent tout à fait consultables à tout moment.

Mme Schmidt demande que les dates de CA soient fixées longtemps à l'avance pour mieux organiser son agenda.

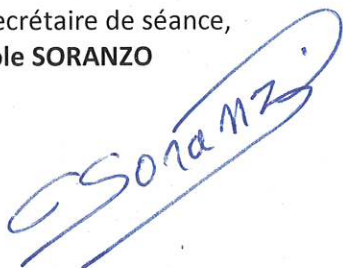
M Plasse répond que c'était difficile d'anticiper pour ce conseil de février, qu'il y'avait aussi à croiser avec les collèges du bassin aixois pour permettre d'éviter qu'ils se passent en même temps, mais que le prochain se tiendra le 31 mars sous toutes réserves. Il s'agira du CA du COFI

Mme Roussel s'interroge sur la venue de la Cafetaora, groupe travaillant en partenariat avec les professeurs d'espagnol, car aucune date ne semble inscrite au planning?

M Plasse dit attendre les précisions de Mme Champeix qui ne tarderont certainement pas.

La séance est levée à 20h40

La secrétaire de séance,
Carole SORANZO



Le Président du C.A.,
Sylvain PLASSE

